

DEKRA Industrial SAS
AGENCE ILE DE FRANCE

ZAC du Bois Chaland
10/12 rue du Bois Chaland
CS 80329
91029 EVRY CEDEX

Référence : 53223989 / 3

Concerne : *Avis technique du 10/12/2020*

Maître d'ouvrage :

MME Flore MOUSSOUNDA
LYCEE PAULINE ROLAND
17 Av Du General De Gaulle
94550 CHEVILLY LARUE



Pôle Int.+ sas Lycée P. Roland Chevilly

Lycée Pauline Roland

Avis technique du 10/12/2020

Etabli par :

MOURAD AKLI Ingénieur généraliste

Validé par :

NOUREDINE FRIH BENGABBOU Responsable Métier Opérationnel

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mission L + LE, nous formulons les observations suivantes :

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS	Avis
Etudes structurelles ouverture de mur en béton		F

*Documents examinés : - Note de calcul Védia Ingénierie ; en date du 07/02/2020
Reçu le 28/09/2020
- Etude structure ouverture de mur ; en date du 11/02/2020
Reçu le 28/09/2020*



POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS	Avis
Dallage / Radier	<p>Le rapport de sol transmis concerne la construction du lycée. Un radier avait été préconisé et un radier de 15 cm est prévu au niveau de l'extension métallique. Il conviendra de nous transmettre une note de calcul justificative du radier.</p> <p>Dallage d'une épaisseur de 15 cm est prévu. La conclusion du géotechnicien n'est pas claire. En effet, un dallage est possible en fonction de son niveau fini, de son mode de fondations ainsi que des éléments de dimensionnement retenus. Sans précision claire du géotechnicien, il conviendra de prévoir un dallage de 30 cm d'épaisseur en béton armé coulé en place sur terre plein. Le support devra être bien préparé et réception par des essais de portance.</p> <p>Avis sera donné sur le dossier d'exécution qui est nous transmettre avant l'exécution des travaux. (plan, note de calcul suivant DTU13.3,</p>	S

*Documents examinés : - Rapport d'étude géotechnique mission G 0+ G11; Indice : 0; en date du 13/07/2005
Reçu le 24/11/2020*

F : Avis Favorable S : Avis Suspendu D : Avis Défavorable HM : Hors Mission SO : Sans Objet PM : Pour Mémoire

*Les suites données aux éventuels avis suspendus ou défavorables devront nous être communiquées.
Les avis suspendus ou défavorables non suivis d'effet seront repris dans notre Rapport Final de Contrôle Technique.
La présentation éventuelle des observations par corps d'état est établie à titre indicatif. Elle ne préjuge pas des entreprises directement concernées par ces observations.*